

## **Panel de stratégie de l'ICANN sur le cadre de responsabilité publique**

### **Résumé**

*En tant qu'acteur clé au sein de l'écosystème de l'Internet, l'ICANN a la capacité et la responsabilité de veiller à ce que l'Internet demeure une ressource mondiale partagée. Partant de l'idée que l'ICANN a une large responsabilité publique envers toutes les parties prenantes, le présent rapport du panel chargé d'étudier le cadre de responsabilité vise à explorer comment l'ICANN peut mieux servir l'intérêt public mondial à travers une approche réaliste qui lui permette d'examiner ses activités actuelles et d'identifier des opportunités futures et des cibles clés pour renforcer son engagement à promouvoir un Internet stable, inclusif et accessible partout dans le monde, afin que tous puissent profiter des avantages d'un Internet unique et ouvert.*

## TABLE DES MATIÈRES

Contexte	3
II. Buts et définitions du cadre	4
III. Activités actuelles de l'ICANN en matière de responsabilité publique	5
Travail Départemental.....	5
Stratégies de participation régionale .....	8
IV. Domaines d'activité proposés pour le cadre de responsabilité publique initial de l'ICANN	9
V. Partenariats proposés pour le cadre de responsabilité publique	13
VI. Recommandations établies dans le rapport du panel de stratégie de l'ICANN sur le cadre de responsabilité publique	15
VII. Annexe 1.	19
VIII. Annexe 2.	21

## I. CONTEXTE

### **Objectifs clés du panel :**

1. définir le rôle de l'ICANN et établir des objectifs stratégiques et des étapes clés sur cinq ans pour promouvoir l'intérêt public mondial dans le cadre de la mission et des valeurs fondamentales de l'ICANN ; construire une base plus large et diversifiée de parties prenantes informées et engagées, notamment dans les économies en développement ;
2. proposer un cadre pour la mise en œuvre du rôle, des objectifs et des étapes clés de l'ICANN, afin de promouvoir l'intérêt public mondial, renforcer les capacités au sein de la communauté de l'ICANN et élargir la base de parties prenantes diversifiées, informées et engagées de l'ICANN ; et
3. prêter conseil sur les programmes et les initiatives susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs établis ci-dessus.

Décrite dans ses statuts comme une organisation mondiale et indépendante, l'ICANN aspire à être reconnue dans le monde entier comme une entité digne de confiance, responsable de :

- coordonner les systèmes mondiaux d'identificateurs uniques de l'Internet ;
- faciliter la coopération transparente et efficace entre les parties prenantes partout dans le monde ;
- favoriser un Internet unique, ouvert et mondialement interopérable ;
- servir l'intérêt public mondial.

Pour s'acquitter de la mission qui lui est confiée au titre de ses statuts, l'ICANN met en place une approche multipartite, ascendante et fondée sur le consensus, dont l'évolution et la consolidation reposent sur le renforcement des capacités et le développement des domaines où elle cherche à s'engager. La section II de la vision et du plan stratégique quinquennal de l'ICANN vise à répondre à ce besoin en développant un cadre de responsabilité publique de niveau mondial, fondé sur la mission et les valeurs de l'ICANN et ayant pour centre l'intérêt public mondial.

## II. BUTS ET DÉFINITIONS DU CADRE

En particulier, le cadre de responsabilité publique de l'ICANN vise à :

1. définir l'intérêt public par rapport au mandat principal du cadre de l'ICANN ;
2. décrire en détail les domaines d'action et les publics cibles de l'approche de responsabilité publique de l'ICANN ;
3. décrire en détail comment l'ICANN peut promouvoir l'intérêt public mondial dans le cadre de sa mission et de ses valeurs fondamentales en créant une base de parties prenantes internationalement diversifiée, informée et engagée ;
4. prêter conseil sur les activités opérationnelles et le financement des programmes de sensibilisation et des activités de l'ICANN en matière de responsabilité publique.

- Définitions du panel présentées à l'ICANN :

Société mondiale indépendante, l'ICANN est une des organisations responsables d'une ressource mondiale de plus en plus importante : l'Internet. En tant que gardienne de cette ressource, l'ICANN reconnaît avoir la responsabilité de protéger et de promouvoir l'intérêt public mondial, autant par son travail qu'en collaboration avec d'autres entités. La responsabilité publique de l'ICANN s'étend à tous les domaines dans lesquels elle travaille et se trouve au cœur de ses opérations.

L'ICANN définit l'intérêt public mondial par rapport à l'Internet comme étant la capacité à assurer que l'Internet devienne et reste stable, inclusif et accessible à l'échelle mondiale, afin que tous puissent profiter des avantages d'un Internet unique et ouvert. En assumant sa responsabilité publique, l'ICANN doit susciter la confiance dans l'Internet et son écosystème de gouvernance.

Si cette vision est au cœur du cadre de responsabilité publique de l'ICANN, il est cependant nécessaire de définir des domaines d'activité spécifiques et d'identifier des thèmes, des régions et des parties prenantes dont l'ICANN devra tenir compte pour servir l'intérêt public mondial dans le cadre de sa responsabilité. Ce document cadre définit aussi ces domaines d'activité et classe par ordre de priorité les domaines sur lesquels l'ICANN devra travailler en vue d'éliminer les contraintes qui pèsent sur l'ouverture et l'accessibilité de l'Internet.

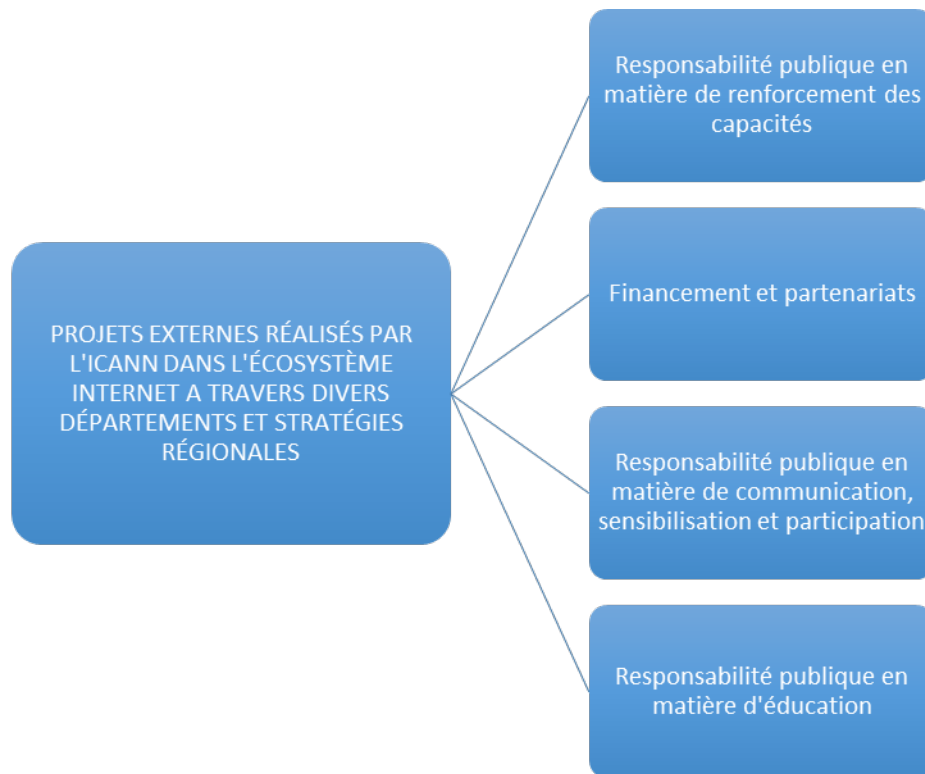
### III. ACTIVITÉS ACTUELLES DE L'ICANN EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

L'ICANN s'acquitte actuellement d'un certain nombre de fonctions dans l'écosystème de l'Internet, par le biais de deux voies parallèles : ses différents départements et les stratégies de participation régionale.

#### Travail départemental

En interne, l'ICANN veille à la responsabilité, la transparence et l'excellence de ses opérations, afin qu'elles soient conformes aux engagements pris en matière de responsabilité publique. En outre, l'approche multipartite est fondamentale pour que l'ICANN puisse servir l'intérêt public mondial.

À ce jour, l'ICANN a fait des investissements considérables dans des activités qui s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité publique, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'écosystème de l'Internet. Les dépenses annuelles relatives à de telles activités représentent environ 15% de son budget opérationnel annuel (dont un exemple figure en annexe) et correspondent à des programmes et des projets focalisés sur le renforcement de la responsabilité publique de l'ICANN à travers : le renforcement des capacités, le financement et les partenariats, la communication du rôle de l'ICANN, la sensibilisation et la participation, l'éducation et la formation. Le panel a noté toutefois qu'un certain nombre de ces programmes correspond à des initiatives récentes et que certains autres sont des projets *ad hoc*.



**Responsabilité publique en matière de communication, sensibilisation et participation :**

- L'ICANN peut considérer qu'une partie de sa responsabilité publique consiste à communiquer avec le public afin de le sensibiliser et de faire connaître son rôle de manière efficace. De plus, il est nécessaire de connaître les besoins et les attentes du public dans le cadre d'une approche bidirectionnelle (ou plutôt « multidirectionnelle »).
- Si la communication est considérée comme une composante de la responsabilité publique de l'ICANN, la question des besoins linguistiques doit donc être examinée afin que les régions ciblées puissent avoir accès aux supports dont elles ont besoin.
- L'ICANN possède déjà un grand nombre de projets qui visent à améliorer les activités de communication et de sensibilisation de l'organisation et à promouvoir la participation. Le personnel a dressé une liste non exhaustive de ces programmes en annexe 2. Parmi les éléments clés on trouve :
  - l'équipe de services linguistiques récemment constituée ;
  - le processus d'internationalisation de l'ICANN ;
  - le soutien aux parties prenantes afin qu'elles puissent participer aux réunions de l'ICANN ;
  - les programmes de sensibilisation destinés à la communauté ;
  - les stratégies de participation des parties prenantes.

**Responsabilité publique en matière d'éducation :**

- L'ICANN met en place un certain nombre de projets dans le domaine de l'éducation. Ceux-ci peuvent inclure des formations, même si elles risquent de faire doublon avec les activités de renforcement de capacités (voir plus loin).

- L'annexe 2 contient un inventaire non exhaustif des programmes d'éducation actuels, parmi lesquels on retrouve :
  - ICANN Labs (laboratoires de l'ICANN)
  - les panels de discussion de l'ICANN sur les programmes universitaires
  - le programme de bourses accordées par l'ICANN pour assister à ses réunions
  - la plateforme d'éducation en ligne de l'ICANN (programme pilote OEP)
  - « stages / programmes de formation par des pairs »
    - « Programmes de formation et stages »
  - « Archivage - Histoire de l'ICANN »
    - « Développement et mise en œuvre du plan d'archivage »
  - « Services de l'université en ligne de l'ICANN »

### **Responsabilité publique en matière de renforcement des capacités :**

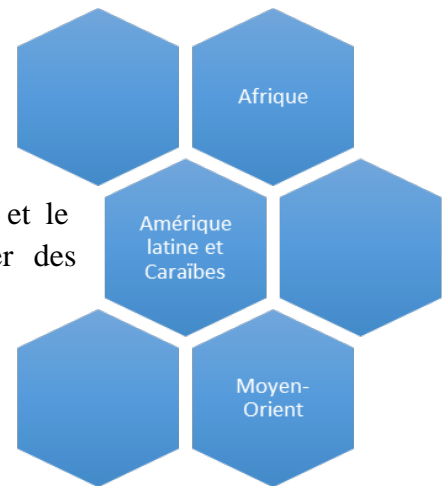
- L'ICANN met en place un certain nombre de projets visant le renforcement des capacités en vue de contribuer à la stabilité du DNS, à la construction et à l'entretien de l'infrastructure de l'Internet, ainsi qu'à l'amélioration de la confiance et du choix des consommateurs. Les projets concernent des stages de formation ou bien des programmes variés de renforcement des capacités dans des domaines spécifiques. Si le renforcement des capacités sera utilisé par l'ICANN comme un moyen d'améliorer sa responsabilité publique, il faudra évaluer dans quelle mesure le recours à des organisations partenaires locales pourrait optimiser l'utilisation des ressources et s'avérer plus efficace que la création par l'ICANN de ses propres programmes.
- Un inventaire non exhaustif des projets en cours est inclus en annexe 2. Parmi les initiatives les plus récentes on retrouve :
  - « Équipes spéciales du secteur DNS » -
    - « Groupes de travail constitués par des PDG et d'autres acteurs du DNS destinés à renforcer les activités du secteur. »
  - « Tournée DNSSEC » -
    - « Ce projet fait suite au projet mis en place pendant l'exercice 2013 et incorpore 8 nouveaux pays au programme de renforcement des capacités destiné aux ccTLD et aux bureaux d'enregistrement africains. »
  - « Formation sur le DNS » -
    - « Proposer une formation pour l'acquisition de compétences, disponible à la demande des organisations régionales, des entités d'application de la loi et de la communauté. »

### **Financement et partenariats :**

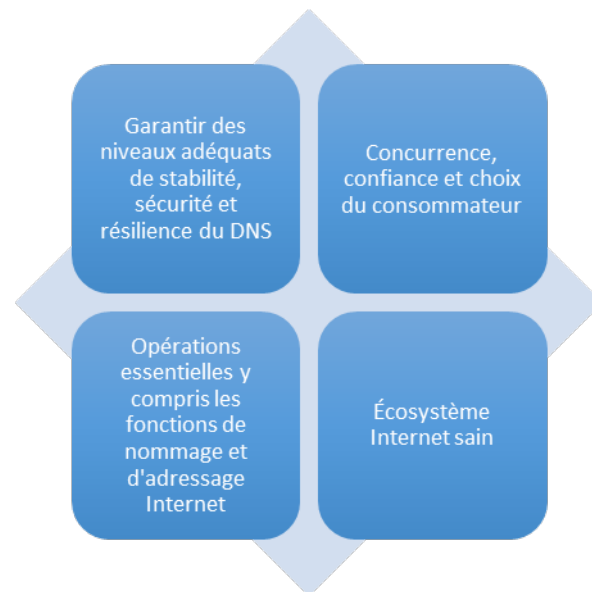
- Une possibilité souvent envisagée dans le domaine de la responsabilité publique consiste à créer un cadre où le financement puisse jouer un rôle dans le soutien aux programmes de sensibilisation de l'ICANN. L'ICANN finance un éventail de programmes et de projets externes. L'annexe 2 contient un inventaire non exhaustif de ces programmes. Parmi ceux-ci on retrouve : le financement des frais de déplacement pour assister aux réunions, le financement de projets externes au niveau régional.

## Stratégies de participation régionale de l'ICANN

Pour répondre aux besoins de renforcement et de développement des capacités, l'ICANN a établi des objectifs stratégiques, décrits dans les plans stratégiques des trois régions clés : l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et le Moyen-Orient. Des discussions sont en cours pour créer des stratégies similaires dans d'autres régions.



Ces plans stratégiques se focalisent sur les priorités suivantes : assurer des niveaux appropriés de stabilité, de sécurité et de résilience du DNS ; promouvoir la concurrence, la confiance et le choix du consommateur ; assurer les opérations essentielles, y compris les fonctions d'adressage et de nommage de l'Internet ; et préserver un écosystème Internet sain. Le respect de ces priorités et l'atteinte de ces buts repose sur une participation stratégique basée sur les besoins des parties prenantes dans ces régions.



Le travail réalisé dans ces quatre domaines est fondé sur une approche multipartite, ascendante et basée sur le consensus. Les stratégies de participation développées pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et les Caraïbes présentent des thèmes et des approches communes en matière de responsabilité publique de l'ICANN, dont : la sensibilisation du public, l'accès et le développement socioéconomique, la formation, le parrainage, le soutien au niveau de l'infrastructure. Ces thèmes font à leur tour partie de domaines plus larges, abordés dans la planification actuelle :

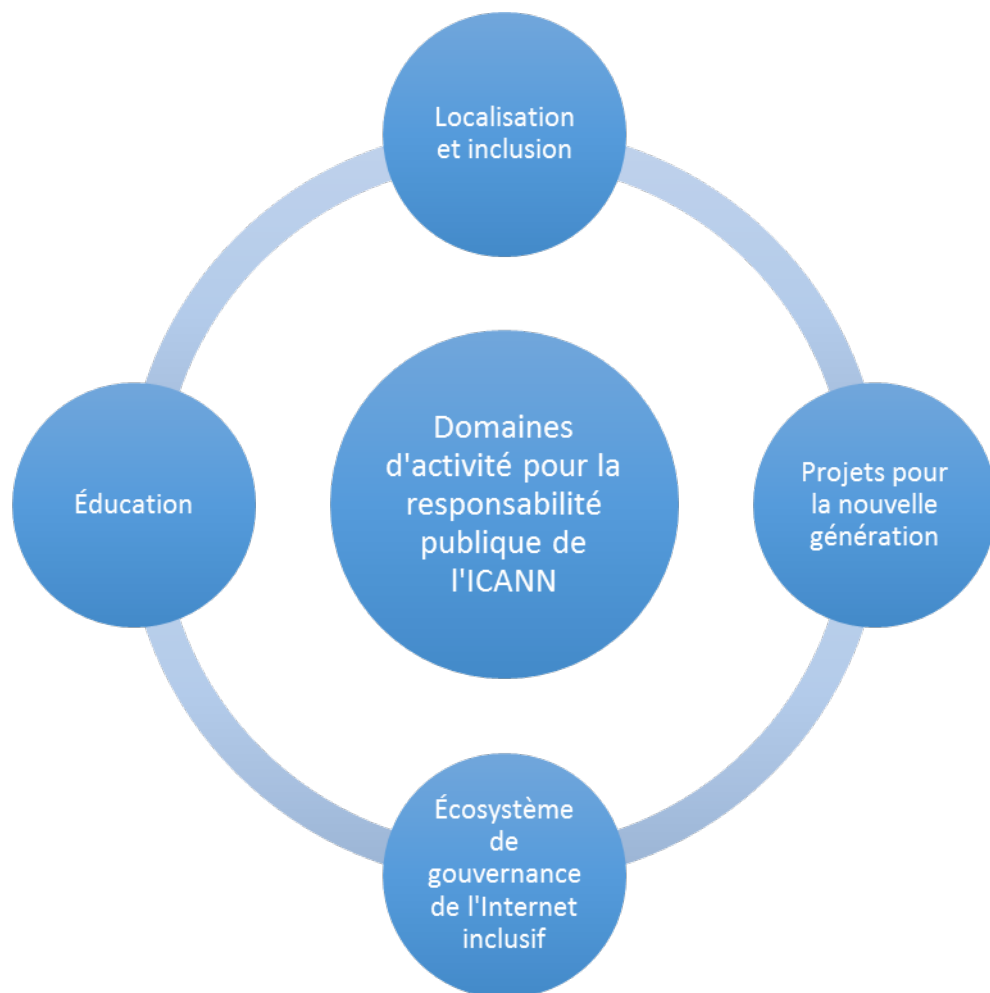
- le renforcement des capacités ;
- le financement et les partenariats ;



- la communication, la sensibilisation et la participation ;
- l'éducation.

#### IV. DOMAINES D'ACTIVITÉ PROPOSÉS POUR LE CADRE INITIAL

Après avoir passé en revue le travail actuel accompli par l'ICANN au titre de sa responsabilité publique, nous recommandons que le cadre de responsabilité publique se focalise dans une première étape sur quatre domaines clés afin de renforcer l'engagement de l'ICANN vis-à-vis de l'intérêt public mondial. Les quatre domaines pourraient concerner des projets mis en place par l'ICANN indépendamment, en collaboration avec des organisations internationales et intergouvernementales, ou en partenariat avec des fondations ou des organisations régionales et locales spécialisées dans la formation et le renforcement des capacités.



#### Éducation

En se focalisant sur l'éducation, l'ICANN peut : élargir l'accès du public à des formations techniques grâce à des programmes de renforcement des capacités ; établir des échanges avec des établissements d'enseignement pour promouvoir la recherche

dans ce domaine ; encourager le partage de connaissances entre les acteurs de l'Internet mondial ; mieux communiquer son rôle à travers des programmes de sensibilisation ; proposer des formations basées sur les compétences qui augmenteront l'accessibilité et la portée de l'Internet. La création d'un laboratoire de recherche focalisé sur la technologie DNS pourrait être une piste à explorer.

**Objectif stratégique en matière de responsabilité publique.** L'ICANN devrait s'acquitter de sa responsabilité publique par le biais de programmes et de projets capables de : i) contribuer à mieux communiquer le rôle et la mission de l'ICANN à travers des initiatives de sensibilisation et d'éducation ; ii) faciliter l'accès au travail de l'ICANN grâce à des formations techniques, des ateliers et des initiatives de renforcement des capacités (autant en ligne -comme l'OLP- qu'hors ligne, au niveau local) ; et iii) promouvoir des échanges avec les universités, les centres de recherche et les établissements d'enseignement.

**Public cible.** Le public cible comprend, entre autres : les régions émergentes où l'ICANN doit mieux expliquer son rôle ; la nouvelle génération de développeurs et de décideurs ; les universités et les établissements d'enseignement ; les organes gouvernementaux et les décideurs politiques ; les femmes d'affaires et les décideurs politiques en matière d'Internet et de développement commercial ; les PME nécessitant ou demandant une formation basée sur les compétences ; les organisations locales mettant en place des programmes locaux de renforcement des capacités qui ont besoin de soutien et d'orientation.

### Localisation et inclusion

Le multilinguisme et la localisation sont essentiels pour une organisation mondiale multipartite. C'est pourquoi l'ICANN s'est engagée à communiquer toutes les informations pertinentes dans les 6 langues des Nations Unies, l'anglais étant sa langue de travail. Ces activités sont liées à la responsabilité publique, dans la mesure où elles permettent à l'ICANN d'atteindre un public plus vaste et de faciliter l'accès à l'Internet et la participation aux activités de l'organisation. La localisation et l'inclusion servent aussi à renforcer la transparence de l'ICANN dans les régions où l'anglais n'est pas la langue principale.

**Objectif stratégique en matière de responsabilité publique.** L'ICANN devrait poursuivre ses efforts pour rendre l'information sur l'organisation et son travail accessibles aux non anglophones, de manière à faciliter leur participation et à favoriser l'efficacité du modèle multipartite. Ce sera pour les parties prenantes l'opportunité de comprendre et de participer aux activités de l'ICANN, qui pourra à son tour s'acquitter de ses responsabilités publiques en communiquant son travail efficacement, de manière inclusive et accessible. Il est important aussi que l'ICANN s'engage à présenter ses documents dans un anglais simple et clair afin de faciliter leur

compréhension et améliorer les délais de traduction. L'ICANN devrait également explorer des moyens de mieux promouvoir l'internationalisation de son site Web, en encourageant la visibilité de langues et d'écritures autres que l'anglais et l'alphabet latin.

**Public cible.** Le public cible comprend, entre autres : les régions où l'anglais n'est pas la première langue ; les organisations qui assurent des services de traduction au niveau local pour garantir la précision des traductions dans les langues locales ; les bureaux d'enregistrement et les titulaires de noms de domaine travaillant dans différentes régions linguistiques.

### Nouvelle génération

L'ICANN définit la nouvelle génération comme étant les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans. Cette définition couvre toutes les personnes appartenant à cette tranche d'âge au niveau mondial, y compris un large éventail de personnes appartenant à des régions et à des secteurs divers, avec l'accent mis, entre autres, sur les citoyens de pays à revenu faible, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, intéressés ou travaillant dans le gouvernement, le secteur des TIC, l'université, la société civile ou le secteur commercial. L'ICANN devrait chercher à nouer des échanges avec cette tranche d'âge cible pour s'assurer que le travail qu'elle fait et, de manière générale, l'Internet soient plus accessibles et répondent à leurs besoins.

**Objectif stratégique en matière de responsabilité publique.** Sensibiliser la nouvelle génération et encourager son implication dans les activités de l'ICANN et la gouvernance de l'Internet en soutenant leur participation, le cas échéant. L'ICANN devrait aussi mettre en place des initiatives de renforcement des capacités et de formation pour ce groupe cible.

**Public cible.** Le public cible comprend, entre autres : les personnes appartenant à la catégorie évoquée dans la présentation des activités de ce domaine ; les femmes de la catégorie ci-dessus ; des leaders potentiels dans leurs secteurs respectifs, capables de produire un effet multiplicateur ; les entreprises et les organisations cherchant à établir des liens avec ce groupe cible ; les organisations régionales spécialisées dans l'organisation de formations basées sur les compétences et de stages de renforcement de capacités pour la nouvelle génération ; les collèges, les écoles ou les universités.

### Écosystème inclusif de gouvernance de l'Internet

Avec d'autres organisations, l'ICANN a la responsabilité publique de veiller à ce que l'écosystème de gouvernance de l'Internet soit représentatif, transparent et responsable et que son évolution préserve ces trois qualités. L'ICANN doit promouvoir et entretenir la confiance dans l'Internet en général, ainsi que la confiance dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

En tant qu'acteur au sein de l'écosystème de l'Internet mondial, la gouvernance de l'Internet doit demeurer saine pour que l'ICANN puisse continuer à accomplir sa fonction technique et veiller à la stabilité du DNS. L'ICANN reconnaît également qu'un Internet unique et sans contraintes est important pour promouvoir le développement à l'échelle mondiale.

**Objectif stratégique en matière de responsabilité publique.** L'ICANN devrait interagir avec les gouvernements des pays en développement ou sous-développés, pour susciter la confiance et encourager la participation au modèle de l'ICANN (GAC). L'ICANN devrait aussi encourager et orienter l'évolution des acteurs du secteur privé et de la société civile dans ces pays et travailler en coopération avec leurs gouvernements sur les problèmes liés à la gouvernance de l'Internet au niveau national, sachant que tous les problèmes liés à la gouvernance de l'Internet ne peuvent pas être résolus avec une approche mondiale. L'ICANN devrait promouvoir le travail en coopération avec d'autres institutions et organisations qui cherchent à assurer la stabilité d'un Internet unique et ouvert et à accroître l'accès mondial à l'Internet.

**Public cible.** Le public cible comprend, entre autres : les décideurs et responsables de l'élaboration de politiques, notamment dans des pays où l'infrastructure Internet n'est pas encore très évoluée et où elle pourrait contribuer à stimuler le développement ; les organisations internationales et intergouvernementales qui travaillent dans le domaine de la gouvernance de l'Internet ; les organisations locales et régionales qui peuvent contribuer à résoudre des problèmes liés à la gouvernance de l'Internet par le biais de solutions locales et régionales.

## V. PARTENARIATS PROPOSÉS POUR LE CADRE DE RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

Compte tenu des actions déjà mises en place en matière de responsabilité publique pour servir l'intérêt public mondial, il est important que l'ICANN renforce son travail à ce sujet par le biais de partenariats conclus en interne et dans l'écosystème de l'Internet, destinés à mettre en œuvre des initiatives dans les quatre domaines d'activités identifiés dans cette approche. Tous les programmes, les projets et les initiatives pourraient être mis en œuvre par l'ICANN indépendamment, avec des organisations internationales et intergouvernementales, ou bien en partenariat avec d'autres fondations et organisations locales ou régionales.

### Partenariats internes

Vu l'impact du travail réalisé en interne par tous les départements de l'ICANN ainsi que l'impact extérieur du travail de l'ICANN sur l'organisation et l'écosystème de l'Internet, il est recommandé que le développement et l'intérêt public mondial soient des composantes clés de la prise de décisions et de la planification opérationnelle dans tous les départements de l'ICANN. Bien que la mission de l'ICANN ne porte pas sur le développement, il serait difficile pour l'ICANN de s'acquitter de sa responsabilité en matière d'intérêt public et d'interagir avec les parties prenantes sans tenir compte de l'importance que revêt le renforcement des capacités et le développement pour les régions et les parties prenantes qu'elle cherche à faire participer.

Chaque département est responsable de veiller à ce que ses programmes et projets soient au service de l'intérêt public général et visent les buts établis dans ce cadre : préserver la stabilité, l'inclusivité et l'accessibilité de l'Internet à l'échelle mondiale.

Après avoir passé en revue les programmes externes de tous les départements de l'ICANN, il est évident qu'il existe un ensemble de projets et d'activités externes liés à la responsabilité de l'ICANN envers l'intérêt public. Il est recommandé que ces activités se poursuivent dans le cadre des attributions des départements actuels lorsque ceci sera possible, et qu'un département en charge de la responsabilité publique soit créé (PRD - voir les recommandations du panel) pour renforcer, soutenir et formaliser ces activités.

### Partenariats externes

En tant qu'acteur de l'écosystème de l'Internet, l'ICANN devrait œuvrer à établir et à renforcer des partenariats et des coopérations innovantes avec d'autres organisations et institutions qui cherchent à élargir l'accès à Internet ou qui travaillent à l'élimination des contraintes qui pèsent sur l'écosystème dans son ensemble.

Les partenariats avec des organisations internationales et intergouvernementales, ainsi qu'avec des organisations locales spécialisées dans la formation et le renforcement des capacités peuvent aider l'ICANN à s'assurer que ses programmes et projets sont efficaces et

répondent de manière appropriée aux besoins des parties prenantes. L'ICANN devrait mener et coordonner des recherches sur les meilleures pratiques en matière de partenariats et de coopération et définir des critères pour la conclusion et le renforcement de partenariats, associés à des méthodes de soutien et de diffusion.

L'ICANN devrait œuvrer pour le renforcement des plateformes de gouvernance d'Internet existantes et établir des partenariats pour fortifier la coopération mondiale et favoriser le partage de connaissances. Ces partenariats devraient promouvoir une coopération mondiale durable basée sur l'intérêt public mondial.

Tous les partenariats devraient être suivis et évalués à l'aide de critères établis afin de s'assurer que l'ICANN et ses partenaires répondent aux besoins des parties prenantes et servent ainsi l'intérêt public.

## VI. PANEL STRATÉGIQUE DE L'ICANN SUR LE CADRE DE RESPONSABILITÉ PUBLIQUE - RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Tout le travail de l'ICANN vise l'intérêt public, à savoir : préserver la stabilité, l'inclusivité et l'accessibilité d'un Internet unique et ouvert. Comme on a eu l'occasion de le constater dans ce document, l'ICANN met en place, dans le cadre de sa mission et de son mandat, un vaste éventail d'activités qui relèvent de sa responsabilité publique. Le Panel considère que ces activités en matière de responsabilité publique devraient être organisées et formalisées afin que l'on puisse vérifier qu'elles répondent aux besoins des parties prenantes. Le Panel a établi des recommandations générales destinées à orienter l'approche de l'ICANN en matière de promotion et de protection de l'intérêt public mondial.

Après avoir examiné les demandes formulées par la communauté à la réunion de Buenos Aires, avoir compilé les informations portant sur le vaste éventail d'activités mises en place actuellement par l'ICANN et avoir identifié une série de nouveaux problèmes émergents, le panel de stratégie de l'ICANN sur le cadre de responsabilité publique est bien placé pour faire les recommandations suivantes concernant l'approche future de l'ICANN en matière de responsabilité publique.

### Recommandations générales :

- L'ICANN comprend et définit sa responsabilité publique comme étant la promotion et la protection de l'intérêt public mondial de sa communauté multipartite. Dans ce contexte, l'ICANN devrait veiller à ce que l'Internet devienne et reste stable, inclusif et accessible à travers le monde, afin que tous puissent bénéficier des avantages d'un Internet unique et ouvert, tout en suscitant la confiance du public dans le réseau et son écosystème de gouvernance.
- L'ICANN devrait renforcer les stratégies de participation régionale actuelles pour qu'elles continuent à identifier, à évaluer et à répondre aux besoins locaux. Le soutien à des recherches plus approfondies ainsi que le développement de données de référence et d'indicateurs de réussite devraient être envisagés.
- L'ICANN devrait commanditer des recherches destinées à mieux comprendre le lien entre la gouvernance de l'Internet et le développement, tout en recensant ce qui est fait ou pourrait être fait dans ce domaine. Une telle recherche et un tel état des lieux pourraient aider à combler les lacunes qui existent par rapport au rôle que joue l'Internet dans le développement et offrir des données de base clés sur les besoins des parties prenantes mondiales, notamment de celles qui ne sont pas encore connectées ou viennent de rejoindre le réseau. Une piste à explorer est la création d'un laboratoire de recherche en technologie DNS. L'ICANN devrait établir des partenariats pour coopérer dans cette recherche, nouer et renforcer des liens avec les institutions mettant en place ce type de recherches et prévoir un forum mondial destiné au transfert de connaissances. L'ICANN devrait étudier différentes approches pour mettre en œuvre de meilleures pratiques et des modèles de financement de partenariats, notamment dans des pays en développement où ces recherches en sont encore à leurs débuts.

- L'ICANN devrait continuer à renforcer les plateformes existantes dans l'écosystème de gouvernance d'Internet et promouvoir la coopération mondiale pour assurer la stabilité, l'inclusivité et l'accessibilité de l'Internet, tout en favorisant le partage de connaissances, la coopération et l'inclusion.
- L'ICANN devrait promouvoir une collaboration et une coopération plus durables et soutenues avec des organisations intergouvernementales, internationales, régionales et locales pour aborder les questions d'intérêt public et renforcer ses unités constitutives multipartites. L'ICANN devrait donc promouvoir la coopération en vue de l'intérêt public au niveau mondial, en travaillant conjointement avec un vaste éventail d'organisations. Les stratégies de participation régionale seront les premières à être bénéficiées par cette approche.
- L'ICANN devrait chercher à soutenir l'internationalisation du Web pour accroître l'accessibilité mondiale et promouvoir la création de contenus locaux. La responsabilité publique devrait être ajoutée aux piliers qui sont à la base des objectifs stratégiques de l'ICANN. Dans cet esprit, l'ICANN peut examiner les besoins en termes d'accessibilité et d'intérêt public de tous ses départements et programmes tels que celui des gTLD, celui de la participation mondiale des parties prenantes (GSE), celui de la conformité et celui des politiques.

#### Recommandations stratégiques :

- L'ICANN devrait envisager la création d'une fondation externe qui puisse opérer dans l'espace philanthropique dans le cadre des obligations et des responsabilités de l'ICANN relatives à sa mission. Cette fondation devrait parrainer les initiatives mises en place pour soutenir la mission de l'ICANN et promouvoir la croissance de l'Internet. Il est recommandé que le département de responsabilité publique (PRD) proposé ci-dessous débute son travail cette année avec une planification des activités en matière de responsabilité publique prévues conformément à l'approche décrite ci-après, jusqu'à ce que l'ICANN ait exploré et autorisé la création d'une fondation externe qui puisse superviser le programme philanthropique de responsabilité publique. Une fois cette fondation créée, l'ICANN pourrait envisager l'éventuel basculement d'un certain nombre de ces programmes vers la fondation, de manière à ce que le PDR se focalise sur les dossiers d'intérêt public internes à l'ICANN.
- Reconnaissant que moins de 40% de la population mondiale est connectée à l'Internet et vu le rapport étroit qui existe entre l'Internet et le développement, et surtout entre l'Internet et la croissance économique, l'ICANN devrait établir un lien entre l'élaboration de politiques et le développement, notamment dans les pays et les régions émergentes et en développement. L'ICANN pourrait explorer, conjointement avec d'autres acteurs de l'écosystème de l'Internet, des moyens de faciliter l'incorporation de nouveaux utilisateurs au Net. Pour ce faire, une attention particulière devrait être portée aux besoins en matière de sensibilisation et d'éducation sur l'Internet. L'inclusion de décideurs et de responsables de l'élaboration de politiques, ainsi que le renforcement de la participation de toutes les parties prenantes dans le processus devraient être envisagés, notamment au niveau national. Ces initiatives pourraient porter, par exemple, sur la sensibilisation autour de la mission de l'ICANN et de son mandat, ainsi que sur la portée et l'impact de son travail sur l'élaboration de politiques et la prise de décisions au niveau des gouvernements nationaux.



Recommandations structurelles :

- L'ICANN devrait continuer à œuvrer pour s'assurer que l'intérêt public soit pris en compte de manière cohérente et transversale dans toutes les activités et opérations de l'organisation. Pour ce faire, l'ICANN devrait rationaliser les efforts internes en cours en matière de responsabilité publique. Cela ne devrait pas empêcher les départements de continuer à mettre en place leurs programmes existants. Tous les départements de l'ICANN devraient incorporer la responsabilité publique comme composante essentielle de leur travail.
  
- L'ICANN devrait créer un département de responsabilité publique (PRD) chargé de l'aider à s'acquitter de ses obligations au titre de sa responsabilité publique. Le PRD supervisera la rationalisation et la formalisation des efforts actuels et futurs en matière de responsabilité publique de l'ICANN, en coopération avec les autres départements.
  
- Le PRD devrait :
  - examiner et, le cas échéant, formaliser les approches, les programmes et les projets mis en œuvre par tous les départements de l'ICANN et destinés à servir l'intérêt public.
  - chercher à conclure des partenariats dans l'écosystème de l'Internet, destinés à renforcer et à soutenir le travail que fait l'ICANN pour servir l'intérêt public mondial ;
  - créer des programmes spécifiques en matière de responsabilité publique, qui rentreront dans le champ d'application des domaines d'activité décrits dans le présent cadre ;
  - examiner en permanence les meilleurs moyens pour que l'ICANN interagisse et communique avec le public afin de mieux servir l'intérêt public.
  
- D'ici à la mi-2014, l'ICANN devrait élaborer un plan opérationnel pour le PRD qui comporte :
  - une vision, une mission et un mandat concis et clairs pour le nouveau PDR, établis en consultation avec tous les départements concernés de l'ICANN ;
  - un calendrier quinquennal, où soient prévus : la structure organisationnelle, les objectifs clés, les cibles, les jalons, les données de référence et les indicateurs de réussite. Cette démarche devrait aussi comporter la recherche d'informations permettant l'élaboration de plans d'action et l'établissement de cibles pour les quatre domaines d'activité.
  - un plan de travail détaillé pour la première année d'activité du PDR, avec les résultats et les rapports attendus, les activités clés et les intrants, ainsi que le budget et l'affectation des ressources humaines. Des programmes pilotes potentiels, des meilleures pratiques, des indicateurs et des mécanismes de suivi devraient également être identifiés et développés pour le nouveau département.

- la mise en place et la coordination de recherches sur les meilleures pratiques en matière de partenariats et de coopération ; l'établissement de critères pour la conclusion et le renforcement de partenariats, associés à des possibilités de financement. Cette démarche devrait aboutir à l'établissement de critères bien fondés sur lesquels reposerait le travail du département.

*NB : Les données figurant dans les annexes ci-dessous sont fournies à titre indicatif pour illustrer les programmes et les projets mis en place au cours de l'année dernière.*

## VII. ANNEXE 1 : PROJETS ACTUELS LIÉS AUX OPÉRATIONS INTERNES DE L'ICANN - Inventaire non exhaustif

- Panel de stratégie sur le cadre de responsabilité publique
  - Présidé par Nii Quaynor, ce panel de stratégie se penchera sur le rôle de l'ICANN ainsi que sur les objectifs et les étapes clés pour promouvoir l'intérêt public mondial, renforcer les capacités au sein de la communauté de l'ICANN et élargir la base de parties prenantes internationalement diversifiées, informées et engagées de l'ICANN.
- Panel de stratégie sur le rôle de l'ICANN dans l'avenir de la gouvernance de l'Internet
  - Ce panel de stratégie examinera l'évolution du modèle multipartite transnational de l'ICANN en coopération avec des organes nationaux et internationaux et étudiera le rôle de l'ICANN ainsi que les objectifs et les étapes clés de la gouvernance mondiale de l'Internet.
- « Disponibilité OPS, phase 2 (analyse des lacunes) »
  - « Identifier à l'échelle départementale ou organisationnelle, toute lacune au niveau du personnel, des politiques, des processus, des procédures, des systèmes ou des installations afin de permettre à l'ICANN de remplir ses fonctions au titre de sa mission. »
- « C.5.3 Auditeur externe - audit de l'IANA » -
  - « C.5.3 Auditeur externe -- premier rapport à rendre le 15 février 2014 et annuellement par la suite. Le contractant fera l'objet d'un audit annuel de conformité externe, spécialisé et indépendant, qui portera sur les mesures de sécurité mises en place pour les fonctions IANA versus les meilleures pratiques existantes et la section C.3 du présent contrat. »
- « Mises à jour trimestrielles du département chargé de la conformité contractuelle pour l'exercice 2013 » -
  - « Préparer et fournir aux parties prenantes et à la communauté de l'ICANN des mises à jour concernant la conformité contractuelle, à l'occasion des différentes réunions de l'ICANN. »
- « Gestion des demandes concernant la structure de responsabilité » -
  - « Gérer la révision indépendante et le processus de reconsidération. »
- « Examen des demandes concernant la structure de responsabilité » -
  - « Mettre en œuvre les recommandations du panel sur les structures de responsabilité. »
- « Coordination transversale » -
  - « Réunions régulières avec les autres départements au sein de l'ICANN (juridique, conformité, équipes des bureaux d'enregistrement et des registres) pour assurer la coordination et l'échange d'informations sur des projets présentant des intérêts communs. »
- « ITBP- 2 – Mise en œuvre de la gouvernance des technologies de l'information (TI) » -
  - « Élaboration et adoption d'un cadre formel de gouvernance des TI destiné à permettre la supervision et le contrôle des initiatives et des opérations de l'ICANN en matière de technologie de l'information. »
- « Panel de stratégie sur le rôle de l'ICANN dans l'avenir de la gouvernance de l'Internet. »

- « Ce panel de stratégie examinera l'évolution du modèle multipartite transnational de l'ICANN en coopération avec des organes nationaux et internationaux et étudiera le rôle de l'ICANN ainsi que les objectifs et les étapes clés de la gouvernance mondiale de l'Internet. »
- « Mondialisation des bureaux - Personnel » -
  - « Mettre à jour les politiques et les procédures associées aux programmes afin de refléter la mondialisation des bureaux et des ressources humaines dans les différents pays. »
- « Projet de transparence concernant les mesures prises par le Conseil d'administration » -
  - « Permettre la recherche d'informations concernant des résolutions du Conseil d'administration, afin d'assurer la responsabilité et la transparence. »
- « Institutionnalisation des pratiques éthiques de l'organisation » -
  - « Élaborer une politique en matière d'éthique, basée sur les meilleures pratiques externes et les recommandations d'un groupe de révision constitué par des experts. »
- « Suivi du SMSI » -
  - « Élaborer un cadre stratégique pour gérer le processus de révision et organiser des ressources pour gérer la mise en œuvre du processus de révision au sein de l'ICANN. »
- « Deuxième équipe de révision de la responsabilité et la transparence (ATRT 2) » -
  - « Gérer le travail de la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence tel que stipulé dans l'affirmation d'engagements, en facilitant les activités et les interactions entre la communauté et les membres de l'équipe de révision. »
- « Opérations d'amendement de la procédure accélérée ccTLD IDN » -

« La procédure accélérée ccTLD IDN permet aux pays et aux territoires qui utilisent des langues basées sur des écritures autres que l'écriture latine, de mettre à disposition des utilisateurs des noms de domaine en caractères non latins. Ce projet est lié à d'autres activités telles que : les révisions des procédures accélérées, le soutien aux processus d'élaboration de politiques en matière d'IDN ccTLD, la mise à jour des pages Web de l'ICANN relatives aux IDN et aux documents d'information, etc. »

## VIII. ANNEXE 2 : PROJETS EXTERNES MIS EN OEUVRE PAR L'ICANN DANS L'ÉCOSYSTÈME DE L'INTERNET A TRAVERS DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS ET STRATÉGIES RÉGIONALES – Inventaire

### Responsabilité publique en matière de communication, sensibilisation et participation :

- Équipe de services linguistiques récemment constituée.
- Processus d'internationalisation de l'ICANN.
- « Soutien aux communications pour la 48<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Buenos Aires »-
  - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photos, articles de blog, réseaux sociaux, communiqués de presse, entretiens individuels et conférences de presse liés à la 48<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Buenos Aires, Argentine. Dates de la conférence : du 17 au 21 novembre 2013. »
- « Soutien aux communications pour la 47<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Durban »-
  - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photos, articles de blog, réseaux sociaux, communiqués de presse, entretiens individuels et conférences de presse liés à la 47<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Durban. Dates de la conférence : du 14 au 18 juillet 2013. »
- Relation avec les médias mondiaux -
  - Travail quotidien avec la presse et les médias en ligne internationaux pour informer le public par rapport aux programmes et aux activités de l'ICANN.
- Services de participation numérique (exercice 2014)
- « Plan stratégique GSE - Australasie / Îles du Pacifique »
  - « Produire un plan pour la participation des parties prenantes de la région Australasie/Îles du Pacifique, où soient précisées les priorités en matière de renforcement de capacités et de sensibilisation pour la communauté de l'ICANN de la sous-région. Inclure la définition d'un nouveau groupe de parties prenantes - l'industrie du DNS - et un plan de participation général. Identifier de manière conjointe les ressources et communiquer le plan à la communauté. »
- « Services d'interprétation et de transcription »
  - « Prestation de services d'interprétation et de transcription pour toute l'organisation, y compris dans les réunions de l'ICANN. »
- « Panel de stratégie sur l'innovation multipartite de l'ICANN » -
  - « Présidé par Beth Noveck, ce panel de stratégie examinera les processus multipartites actuels de l'ICANN et proposera de nouveaux modèles pour une participation élargie, inclusive, une prise de décisions basée sur le consensus et des structures institutionnelles pour soutenir le renforcement de ces fonctions. »
- « Soutien aux nouvelles communautés » -
  - « Tâches et activités associées au développement de nouvelles communautés de l'ICANN ; en particulier : soutien et conseil pendant l'étape de développement et d'organisation, conformité avec les processus d'établissement et de reconnaissance. »
- « Gestion du programme de participation des SO-AC » –
  - « Tâches et activités visant à améliorer et à promouvoir les échanges entre la communauté et les organisations de soutien et les comités consultatifs de l'ICANN. »
- « Opérations administratives - Centres de participation » -
  - « Administrer les opérations en cours des centres de participation. »
- « Soutien à l'élaboration de chartes pour la communauté » -

- « Tâches et activités destinées à soutenir les organisations et les structures de la communauté de l'ICANN ; en particulier, pour les aider à gérer leurs missions, leurs structures et leurs activités. »
- « Programme pilote de sensibilisation régional communautaire » -
  - « Alors que des efforts couvrant l'ensemble de l'organisation sont en cours pour élaborer une stratégie globale de sensibilisation de l'ICANN, il est important d'accorder aux communautés individuelles un soutien flexible pour qu'elles entament ou poursuivent des efforts de sensibilisation ciblés, destinés à accompagner leurs propres stratégies de recrutement. Un certain nombre de communautés ont demandé le financement de frais de déplacement liés à plusieurs initiatives de sensibilisation et de renforcement de capacités pour l'exercice 2014. Afin d'assurer une gestion cohérente de ces ressources, l'ICANN envisage la création d'un programme pilote de prise en charge des frais de déplacement de la communauté pour des activités de sensibilisation. Dans le cadre de ce programme, le budget de l'exercice 2014 affectera des fonds aux 5 RALO At-Large et aux 5 unités constitutives non contractuelles de la GNSO pour la prise en charge des frais de déplacement. Le financement couvrira 5 voyages « régionaux » de sensibilisation par an pour chaque communauté. Les processus spécifiques associés aux modalités de mise à disposition de ces ressources restent à définir et à établir par le biais d'une coopération entre le personnel de l'ICANN et la communauté. Le programme devra prévoir des normes d'approbation spécifiques avant le voyage (y compris le traitement de formulaires de demandes courts expliquant le rapport entre le voyage et les stratégies régionales développées par la communauté), la tenue d'un registre de suivi de tous les voyages et des indicateurs pour mesurer l'efficacité de cet effort pilote. »
- « Sensibilisation régionale des SO/AC » –
  - « Les organisations de soutien et les comités consultatifs de l'ICANN sont essentiels pour l'élaboration de politiques. L'engagement accru de l'Afrique repose sur une participation efficace des parties prenantes africaines aux SO/AC ; à cet effet, un répertoire d'informations actualisées ainsi que des canaux de communication seront développés. »
- « Participation régionale en cours – Amérique du Nord » –
  - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Amérique du Nord »
- « Participation régionale en cours - Europe » -
  - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Europe »
- « Participation régionale en cours - Russie / CEI / Europe de l'Est »
  - « Échanges avec la région »
- « Communications en cours sur les nouveaux gTLD » -
  - « Sensibiliser le public par rapport au programme des nouveaux gTLD et communiquer tout changement et toute information relative au programme aux candidats et aux candidats potentiels.»
- « Services linguistiques assurés » -
  - «Le personnel administratif et les gestionnaires de projets travaillent à la prestation de services de traduction, de transcription, d'interprétation de téléconférences et de transcription en temps réel pour toute l'organisation. »
- « Soutien aux communications pour la 49<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Singapour – »
  - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photos, articles de blog, réseaux sociaux, communiqués de presse, entretiens individuels et conférences de

presse liés à la 49<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Singapour. Dates de la conférence : du 23 au 27 mars 2014. »

- Exercice 2014-B08-01 – BC-
  - Les supports destinés au grand public et les autres documents seront fournis par l'équipe de communication de l'ICANN.
- Exercice 2014 - Gestion de la relation avec les gouvernements -
  - Sensibilisation - auprès des gouvernements, du GAC, du travail non GAC, des organismes de réglementation au niveau national et régional.
- « Soutien aux communications pour la 50<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Londres » –
  - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photos, articles de blog, réseaux sociaux, communiqués de presse, entretiens individuels et conférences de presse liés à la 50<sup>e</sup> conférence de l'ICANN à Londres. Dates de la conférence : du 22 au 26 juin 2014. »
- « PDP de la GNSO - Traduction et translittération des données de contact. » –
  - « Assurer des services de soutien et de secrétariat pour le processus de développement de politiques de la GNSO relatif à la traduction et la translittération des données de contact. »
- « Planification en cas de crise »
  - « Plans d'intervention élaborés pour communiquer avec le public et les parties prenantes en cas d'évènement inattendu. »
- « Soutien aux déplacements pour la réunion de l'ICANN à Singapour. »
- « Soutien aux déplacements pour la réunion de l'ICANN à Londres. »
- « Participation des entreprises - en cours » –
  - « Activités destinées à renforcer la communication avec le secteur privé, favoriser la sensibilisation et encourager la participation d'entreprises au-delà du secteur des noms de domaine, notamment dans les régions en développement. »
- « Participation régionale en cours - Asie » -
  - « Sensibilisation et échanges avec les parties prenantes en Asie, par exemple : ouverture d'un bureau dans une sous-région, recrutement de nouveau personnel pour le travail régional, création d'une équipe de dirigeants chargée de la sensibilisation, mise en place d'un programme d'ambassadeurs pour les principaux pays et autres tâches associées. »
- « Participation régionale en cours - Moyen-Orient » -
  - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour le Moyen-Orient »
- « Participation des gouvernements en cours, Amérique du Nord » -
  - « Établir des échanges avec les décideurs aux États-Unis et au Canada, pour soutenir les objectifs de l'ICANN. Communiquer de manière efficace avec le Conseil d'administration, les cadres supérieurs et le personnel par rapport à des questions législatives et réglementaires spécifiques à l'Amérique du Nord. »
- « Participation régionale en cours - Australasie / Pacifique » -
  - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour la région Australasie/ Pacifique »
- « Participation régionale en cours - Afrique » -
  - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Afrique »
- « Projet de participation numérique » –
  - « L'ICANN est engagée dans un processus de développement stratégique et d'incubation pour la création de nouveaux outils et services de participation numérique qui aboutiront à une reconceptualisation du site ICANN.org. L'objectif de la stratégie est d'encourager la participation de la communauté à travers un ensemble

d'informations susceptibles de motiver son implication potentielle : cela va de la communication d'informations publiques d'intérêt général sur ICANN.org ; en passant par des expériences de participation plus importantes qui permettent aux nouveaux et anciens membres des communautés de se former dans un vaste éventail de thèmes liés à la gouvernance ; jusqu'à des expériences où les membres de la communauté s'informent par rapport aux activités des groupes de travail. »

- « Plan de coordination pour le Brésil » -
  - « Préparer un plan de participation avec les parties prenantes clés au Brésil »
- « Établissement et gestion de la structure du département des services linguistiques » -
  - recruter des experts linguistiques pour chaque paire de langues
  - produire des manuels pour les équipes
  - travail administratif »
- «Services mondiaux (soutien juridique) » –
  - «Conseil et soutien juridique pour l'équipe de participation des parties prenantes mondiales »
- «Participation des organisations commerciales en Europe » –
  - « Élaborer un plan pour renforcer la participation des organisations commerciales européennes aux activités de l'ICANN. »
- « Échanges avec la communauté de l'ICANN en Europe » –
  - « Échanges en cours avec la communauté, y compris avec les gouvernements, la GNSO, les membres de la ccNSO et At Large.
- « Article universitaire sur le modèle multipartite (MS) » -
  - Faciliter l'élaboration et la publication d'un travail universitaire destiné à valider le modèle multipartite
- « Soutenir des stratégies et des efforts pour faire évoluer le modèle multipartite » –
  - « Proposer, orienter et soutenir un éventail d'efforts pour améliorer et faire évoluer le modèle multipartite de l'ICANN »
- « Développement de la stratégie pour la région Asie Pacifique » –
  - « Travailler conjointement avec les parties prenantes clés de la région Asie Pacifique (par ex. APNIC) pour développer une stratégie de participation régionale qui puisse être évaluée et déployée au cours du prochain exercice. »
- « Participation des parties prenantes en Australasie / Îles du Pacifique » -
  - « Continuer à privilégier les relations avec les parties prenantes et participer à des forums et événements sous-régionaux ; mener des activités de sensibilisation et de communication auprès des parties prenantes de l'industrie et de l'Internet afin de promouvoir la stabilité et la sécurité du DNS. - Présenter l'ICANN dans le cadre des forums régionaux aux parties prenantes, y compris les gouvernements, les communautés techniques et la société civile. - Encourager les relations avec les médias de la région pour faire connaître l'ICANN. - Faciliter l'adhésion de nouveaux membres du GAC, de la ccNSO et des structures At-large. »
- Services d'interprétation de téléconférences pour l'exercice 2014-
  - Prestation de services d'interprétation de téléconférence pour toute l'organisation.
- Services de traduction pour l'exercice 2014 -
  - Prestation de services de traduction pour toute l'organisation.
- Promotion des échanges avec les parties prenantes africaines -
  - Missions de sensibilisation dans des pays cibles des quatre régions africaines : auprès des unités constitutives d'utilisateurs commerciaux africains ; auprès de la société civile et des ONG du secteur de l'Internet ; et auprès des gouvernements africains par le biais des commissions économiques régionales et de la Commission de l'Union africaine.
- Stratégie de communication pour l'Afrique
  - Mettre à jour et entretenir le site Web [Africanncommunity.org](http://Africanncommunity.org) ; diffuser la newsletter [Africanncommunity](http://Africanncommunity.org) en ligne ; et coordonner la stratégie de communication africaine avec la stratégie de communication GSE.



- Stratégie et participation des organisations I\* -
  - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour établir des échanges et soutenir les organisations I\*.
- Exercice 2014 - Participation des parties prenantes mondiales -
  - Sensibilisation auprès de groupes non gouvernementaux : communauté commerciale et technique, université.
- Exercice 2014 Participation régionale en cours - Amérique latine et Caraïbes
  - Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Stratégie européenne-
  - Examiner et, le cas échéant, élaborer une stratégie.

### **Responsabilité publique en matière d'éducation :**

- Parmi les projets récents figurent :
  - ICANN Labs (Laboratoires de l'ICANN)
  - les panels de discussion de l'ICANN sur les programmes universitaires
  - le programme de bourses accordées par l'ICANN pour assister à ses réunions
  - la plateforme d'éducation en ligne de l'ICANN (programme pilote OEP)
  - « Outil de participation en ligne pour la communauté de l'ICANN et autres communautés : il a été conçu pour compléter et soutenir les initiatives existantes et futures dans ce domaine. »
  - « Campagne de sensibilisation sur les RAA 2013 » -
    - « Organiser des séminaires de formation pour faciliter la compréhension et encourager l'adoption du contrat d'accréditation de bureaux d'enregistrement 2013 par les bureaux d'enregistrement. »
  - « Stages / programmes de formation par des pairs »-
    - « Programmes de formation et stages »
  - « Archivage - Histoire de l'ICANN »-
    - « Développement et mise en œuvre du plan d'archivage »
  - « Passation de contrats (Accord de registre) » -
    - « Il s'agit du processus destiné à notifier les candidats éligibles et à les encourager à signer le contrat de registre (RA) avant la délégation des nouveaux gTLD. Ce processus fait partie de la transition vers la phase de délégation, tel que décrit dans le module 5 du guide de candidature (AGB). Pour accéder à ce processus, le candidat doit avoir réussi une évaluation initiale ou une évaluation approfondie, qui inclut la résolution des problèmes ci-dessous, le cas échéant :
      - objection et règlement de litiges
      - conflit de chaînes
      - avis du Comité consultatif gouvernemental (GAC)
      - demandes de changement
      - diligence raisonnable supplémentaire »
  - « Programme de formation des visiteurs du département IANA » –
    - Programme d'échanges de l'ICANN dans les régions
  - « Services de l'université en ligne de l'ICANN »
  - Exercice 2014-B08-01 – BC
    - Il s'agit d'une idée pilote intéressante, qui mérite un examen approfondi. La disponibilité d'un financement sponsorisé à hauteur d'un montant approuvé (allant jusqu'à 5 000 dollars américains par évènement) dépendra de la cohérence avec les stratégies de sensibilisation régionales mises en place par l'ICANN dans les différentes régions du monde. Le personnel élaborera un processus d'approbation qui

inclura l'approbation du vice-président régional et la vérification de la cohérence par rapport aux plans stratégiques régionaux.

- Candidature au programme de bourses v2 -
  - Basculer l'application actuelle de PHP vers Java et régler les problèmes qui se posent avec le processus qui gèrent les flux de travail
- « [TRA] mise en place de formations portant sur les opérations DNSSEC dans la racine et amélioration des documents à ce sujet » –
  - « Il s'agit d'un projet de création d'un programme de formation officiel pour chaque rôle (administrateur de cérémonie, témoin interne, administrateur de système, contrôleur de la sécurité, représentants de confiance de la communauté) dans les opérations DNSSEC de la racine, qui s'accompagne aussi de l'amélioration de la qualité des documents de procédure existants. »

### **Responsabilité publique en matière de renforcement des capacités :**

- Parmi les projets les plus récents de renforcement des capacités on trouve :
  - « Projets de renforcement des capacités et de développement » -
    - «Travailler sur divers projets de renforcement des capacités associés à des stratégies régionales, en coopération avec les gouvernements, les institutions universitaires et le secteur privé.
  - « Les équipes spéciales du secteur DNS » -
    - « Groupes de travail constitués par des PDG et d'autres acteurs du secteur DNS destinés à renforcer les activités du secteur. »
  - « Tournée DNSSEC » -
    - « Ce projet fait suite au projet mis en place pendant l'exercice 2013 et incorpore 8 nouveaux pays au programme de renforcement de capacités destiné aux ccTLD et aux bureaux d'enregistrement africains. »
  - « SSAC – Soutien à l'atelier DNSSEC » -
    - « Soutenir le développement, la planification et la mise en œuvre d'ateliers DNSSEC à l'occasion des réunions de l'ICANN. Les activités visent à soutenir l'organisation de réunions hebdomadaires, le développement de programmes, la convocation de participants, la préparation de présentations et la gestion de la logistique de tous les ateliers.»
  - « Formation sur les capacités DNS » -
    - «Proposer une formation pour l'acquisition de compétences, disponible à la demande des organisations régionales, des entités d'application de la loi et de la communauté. »
  - Cadre de gestion des risques du DNS-
    - Projet de soutien au groupe de travail du Conseil d'administration sur le cadre de gestion des risques DNS, destiné à élaborer un cadre de gestion des risques du DNS pour l'ICANN, conjointement avec des consultants du cabinet Westlake Governance.

### **Financement et partenariat :**

- Programmes de financement et de partenariat récents :
  - « Soutien aux déplacements pour la réunion de Durban »-
    - « Soutien aux voyageurs se rendant à la réunion de l'ICANN à Durban »
  - «Audit opérationnel sur la conformité contractuelle pour l'exercice 2013-2014 - audit externe »-
    - « Audit destiné à passer en revue toutes les activités liées à la conformité contractuelle » (exercice 2014)
  - Financement des frais de déplacement -

- « Frais de déplacement financés pour assister aux réunions de l'ICANN pendant l'exercice 2014 : Buenos Aires, Singapour et Londres, à hauteur des montants sollicités par la communauté, conformément aux directives de l'ICANN en matière de déplacements et aux financements précédemment accordés. »
- « Adoption de DNSSEC et participation » -
  - Effort multidisciplinaire pour accélérer le déploiement fiable de DNSSEC afin d'améliorer la stabilité, la sécurité et la résilience de l'Internet dans l'ensemble des organisations (ISOC, RIR, TLD et autres I\*), départements (partenariats mondiaux, IANA, politique, communications, direction, gTLD, participation des gouvernements, relations avec les parties prenantes, bureaux d'enregistrement, liaisons auprès des registres, participation publique, opérations DNS) et unités constitutives (ccNSO, utilisateurs commerciaux, bureaux d'enregistrement, registres,...). Cette initiative vise, entre autres, à encourager la participation des parties prenantes régionales par le biais de formations, d'ateliers et de séances de renforcement des capacités dans le but de créer des centres régionaux de connaissances. Elle vise également à : organiser des ateliers destinés aux unités constitutives pour élargir la participation géographique et promouvoir la coopération transversale entre les parties prenantes ; stimuler la réflexion autour de DNSSEC auprès des entreprises et des gouvernements afin d'encourager son déploiement ; participer et organiser des ateliers et des panels de sensibilisation sur l'industrie plus large des technologies de l'information pour les entreprises, les bureaux d'enregistrement, les FSI, les fournisseurs d'hébergement DNS, les registres gTLD existants et nouveaux et les titulaires de noms de domaine pour promouvoir le déploiement des TI ; contribuer à l'élaboration de plans de mise en œuvre, d'approches et de stratégies en matière de DNSSEC destinées à supprimer les barrières -perçues ou réelles- au déploiement et à trouver l' « application phare ». Cet effort est mené en partenariat avec l'ISOC, l'IAB, l'IETF, l'ARIN, l'APNIC, l'AFRINC, LACNIC, RIPE, W3C, IG\*, NSRC et d'autres entités pour renforcer le succès du modèle multipartite de l'ICANN et tirer le meilleur parti possible des ressources limitées. »
- « Soutien aux déplacements pour la conférence de Buenos Aires » –
  - « Soutien aux voyageurs se rendant à la conférence de l'ICANN à Buenos Aires »